



2 Rue Victor Hugo 25000 BESANCON

☎ : 03.81.61.98.09 Fax : 03.81.81.62.25

E-mail : ac.besancon@free.fr

Site : <http://ac.besancon.free.fr>

Permanences au local : mardi au vendredi 9 h à 12 h et lundi au mercredi 14 h à 17 h

Point public de Clairs-Soleil, 67 rue de Chalezeule : jeudi de 15 h à 16 h 30

Point public de Planoise, 6 rue Pablo Picasso : vendredi de 14 h à 16 h

Besançon le 05 mars 2004

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint copie de la correspondance que nous adressons à Monsieur le Président du Conseil Général du département du Doubs.

Nous portons à votre connaissance que les conséquences de la mise en œuvre des dispositions prévues par le protocole du 20 décembre 2002 de l'UNEDIC ont amenés un certain nombre de demandeurs d'emploi à consulter notre association en vue de défendre leurs intérêts.

Dans un souci de transparence nous vous remercions de nous faire savoir sur le département du Doubs le nombre de demandeurs d'emploi dont les droits à l'Allocation au Retour à l'Emploi ont été interrompus au 1^{er} janvier 2004 et qui se sont vus ouvrir des droits à l'allocation du RMI.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour AC !Besançon

Bernard SERAFINOWSKI

UN EMPLOI C'EST UN DROIT ! UN REVENU C'EST UN DU !